



DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Séance du 21 mars 2023

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 13

Convocation : 10/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth JEAMBENOIT, Maire suppléante.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Picot S. - Prigent C. - Rebucini C. - Roux C. - Tournillac C.

Absent représenté : Ticky Monekosso H. représentée par Roux C.

Secrétaire de Séance : Noel Fleury

Délibération : 2023-009

Objet : Attribution de subvention - 2023.

Au cours de la présentation du projet de budget primitif validé par la commission de finances en date du 14 mars 2023, Mme Jeambenoit donne la parole à Mr Chapuis, Adjoint au Maire en charge de la vie associative.

Il présente le tableau présenté et retenu à l'issue des réunions de la commission de finances qui se sont tenues les 21 février et 14 mars 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Décide :

- De voter les subventions suivantes :

<u>ASSOCIATION</u>	<u>SUBVENTION</u>	<u>ASSOCIATION</u>	<u>SUBVENTION</u>
ASSOCIATION DE CHANAY		ASSOCIATION HORS CHANAY	
FNACA	50 €	Jeunesse Musicale	100 €
Les couleurs de Chanay	150 €	S. E. F.	100 €
Sou des Ecoles	800 €	Tennis club Seyssel	50 €
		RASED (Valserhône)	70 €
Sous Total	1 000 €	Sous Total	320 €
TOTAL : 1 320 €			

- De préciser que les crédits ont été prévus au budget primitif 2023.

ADOPTÉ :

à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré

Les jours mois et ans que dessus,

La Maire suppléante,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Fleury NOEL

Délibération publiée sur le site internet de la commune le 23 mars 2023.